

Assemblée Générale Ordinaire 2025



Assemblée Générale Ordinaire 2025

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025 (vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026(vote)
6. Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025(vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026(vote)
6. Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)

Vote à main levée CONTRE ABSTENTION

Assemblée Générale Ordinaire du « Ty-Poul »
16 septembre 2024
Relevé de conclusions

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue salle Bouillard le lundi 16 septembre 2024 à 17 heures 30 sous la présidence de Christine Juppé-Leblond et en présence de Jean-Marc Dupeyrat, Maire de Sarzeau.

Présents: 77 ; Pouvoirs: 52 ; Votants : 129
Adhérents 23/24 : 363 (détail en Annexe)

Ordre du jour

- Approbation du PV 22/23
- Rapport d'activité et perspectives (Détail en annexe)
- Rapport financier 23/24 (Détail en annexe)
- Budget prévisionnel 2024-2025 (Détail en annexe)
- Questions diverses
- Renouvellement partiel du CA
- Apéro

Rapport d'activités et perspectives (Annexe 1)

Le Ty Poul aura bientôt 10 ans (de sa conception à sa maturité !). Christine Juppé en a 80 et, comme elle l'avait annoncé il y a déjà quelques années, « il faut quitter les choses avant qu'elles ne vous quittent », ne pas faire l'année de trop ! Elle passe donc la main et le relais. En guise de « Rapport d'activités », elle retrace rapidement « La vie et l'œuvre.. » du Ty Poul durant cette période fertile. De son éclosion inattendue dans un nid tout neuf à son épanouissement durable au cœur du bourg. Le Ty Poul se porte bien, son projet est solide, ses finances sont équilibrées. Il poursuit donc sa route sereinement avec le soutien de la Mairie et une équipe élargie en partie renouvelée. L'absence de salariée permanente (Bénédicte André prenant une nouvelle fonction au CA) va devoir être compensée par une politique très volontariste de bénévolat. Mais l'équipe est « au taquet » ! Christine Juppé remercie tous les acteurs de cette joyeuse aventure et fait passer 3 messages pour l'avenir :

- Donner toujours une absolue priorité à l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- Se fixer un cap et tenir bon la barre quel que soit le temps.
- Cultiver l'esprit de légèreté, de plasticité, de mobilité.

Un diaporama préparé par Agathe (la fidèle et talentueuse Web master !) et Jean Marcel retrace au travers d'une multitude d'affiches (ateliers et événements) l'histoire du Ty Poul.

Rapport financier : bilan 2023-2024 (Détails en annexe 2, 2bis, 2 ter)

Présenté par Ghislaine Tulpain, trésorière adjointe à partir du travail de la trésorière, Sylvie Girard, qui assure les écritures comptables. Les comptes ont été clôturés le 31 août. Ils sont, comme chaque année, validés par un cabinet comptable.

Le tableau des recettes et dépenses de l'année fait apparaître un écart négatif de 3 153.28 €, écart dû à l'augmentation des prix des matières premières non (ou très peu) répercutée sur les tarifs des consommations et à 2 salaires (Bénédicte André 9 mois à mi-temps et Julie Eudé, 2 mois à plein temps) couvrant l'ensemble de l'année à 1 mois près. Le bilan est stable par rapport à l'année précédente et le fond de roulement confortable permet d'être serein.

Budget prévisionnel 2024-2025

Le prévisionnel 2024-2025 est quant à lui logiquement en excédent (léger écart positif de 2.008 €) puisqu'il intègre le départ de la salariée à mi-temps sur 9 mois. Pas d'augmentation de l'adhésion qui restera à 15 €. Pas ou peu d'augmentation des consommations.

- Le PV de l'AG 22/23, le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité

Intervention du Maire de Sarzeau

Jean Marc Dupeyrat Maire de Sarzeau remercie Christine Juppé pour son énergie et son engagement durant toutes ces années. Il renouvelle son soutien au Ty Poul qui est l'une des plus importantes associations de Sarzeau (il rappelle qu'il y en a 192) et fait désormais partie du paysage. Il souhaite voir sa réussite se poursuivre et l'engage à développer de nouveaux partenariats et à diversifier ses publics.

Questions diverses

Brigitte Pillot émet le regret de ne pas pouvoir participer au CA. Il lui est répondu que n'ayant pas présenté sa candidature officiellement avant la date limite indiquée sur la convocation (2 septembre), sa candidature n'a pu être prise en compte. Elle pourra si elle le souhaite se présenter à la prochaine élection dans 1 an.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Rappel : les statuts prévoient que le nombre des membres constituant le conseil d'administration est compris entre 6 et 10. Ils sont renouvelables par moitié tous les ans. Actuellement le conseil comprend 7 membres.

Sur ces 7 membres, sont démissionnaires : Jacques Dreyer, Christine Juppé, Josiane Meyer ; se représentent : Ghislaine Tulpain, Dominique Vanard. Sont reconduits pour 1 an : Isabelle Giffard, Sylvie Girard, Jean-Marcel Grosprêtre. Par ailleurs, ont présenté leurs candidatures : Bénédicte André, Jacques Feray, Danièle Grand, Yvon Le Bolloc'h, Marie Porcheron.

Le vote se fait à bulletins secrets.

Résultats:

Bénédicte André	128 voix
Jacques Feray	129 voix
Danièle Grand	121 voix
Yvon Le Bolloc'h	124 voix
Marie Porcheron	119 voix
Ghislaine Tulpain	125 voix
Dominique Vanard	124 voix

Si l'on ajoute Isabelle Giffard, Sylvie Girard et Jean Marcel Grosprêtre, le nouveau CA est composé de 10 personnes, soit le maximum prévu par les statuts.

Composition du bureau (élu par le CA du 16/09/2024, 19h)

Président	Jean-Marcel Grosprêtre
Vice-Présidente	Ghislaine Tulpain
Secrétaire	Isabelle Giffard
Secrétaire adjoint	Yvon Le Bolloc'h
Trésorière	Sylvie Girard

Vote à main levée PV AG 23/24 CONTRE ABSTENTION

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025(vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026(vote)
6. Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)

Ty Poul 2024-2025

Le café



Les Concerts



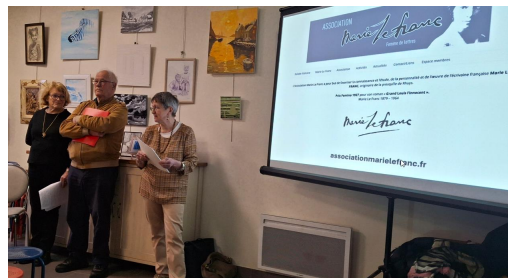
Les Ateliers



Les Expos



Les Soirées



Adhésions

La Com



Fiche d'adhésion
Café associatif de Rhuys - Ty Poul

Merci d'être parfaitement lisible, particulièrement pour votre adresse de messagerie SVP.

Nom :
Prénom :
Né(e) le : .. / .. /
Téléphone n° :
Adresse mail :

Votre CP :
Votre Ville :
Résidence ☐ principale - ☐ secondaire

Je suis candidat(e) pour être bénévole au Ty Poul : ☐ OUI

Souhaitez-vous recevoir par mail les informations du Ty Poul de façon régulière ? ☐ OUI - ☐ NON
Date : .. / .. / Signature :

A compléter par la personne qui enregistre l'adhésion.
SVP, inscrire le montant total : adhésion + don éventuel

☐ 2025/2026 règlement : ☐ ESP ☐ CH - MONTANT :€
☐ 2026/2027 règlement : ☐ ESP ☐ CH - MONTANT :€
☐ 2027/2028 règlement : ☐ ESP ☐ CH - MONTANT :€
L'adhésion est valable du 1er sept au 31 août de l'année suivante.

Adhésions

Rapport Jean-Pierre ANDRE pour l'AG du 30/09/2025

+ Adhésions An 9 du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 :

336 adhérents dont

- 3 associations
- 333 adhésions individuelles dont 7 minima sociaux

A ce jour et selon les chiffres relevés sur les feuilles d'adhésions, nous enregistrons un montant total dons inclus de :

5 061 €

se répartissant comme suit :

- 60 € pour les 3 associations
- 21 € pour 7 adhésions individuelles à 3 €
- 4 890 € pour 326 adhésions individuelles à 15 €
- 90 € en dons (dépassements adhésion de base)



Comparatif avec la saison précédente :

	2024/2025 AN 9	2023/2024 AN 8	ECART
Adhérents :	336	363	- 27
Associations :	3	3	0
Adhésions à 15 € :	326	351	- 25
Adhésions à 3 € :	7	9	- 2
 Nouvelles adhésions :	 81	 97	 - 16
Renouvellements	255	263	- 8
Non renouvelées :	108	130	- 22

EN CONCLUSION :

On enregistre une très légère baisse du nombre d'adhésions. Le succès de l'été (122 adhésions estivales) laisse prévoir un renouveau pour l'année à venir.

 Origine des adhérents (sans associations) :

P : résidence principale **S** : résidence secondaire

Ville ou département	P	S	TOTAL
Sarzeau	226	23	249
Arzon	9	1	10
St-Gildas de Rhuys	26	4	30
Saint-Armel	10	1	11
Le Tour du Parc	5		5
Le Hezo	3		3
Surzur	4		4
Vannes	8		8
AUTRES	5	11	16
			336

67 % résidence principale Sarzeau

Librairie Cheminant (Vannes)



Artéis (Ateliers créatifs Vannes)



Pro canard (Lauzach)



Ty poul

Carte estivale

Nos produits sont majoritairement bio, locaux, de saison

Les boissons	adh.	non adh.
• Café (chaud ou glacé)	1.00	1.50
• Café frappé	1.50	2.00
• Thé (chaud ou glacé), tisanes	1.50	2.00
• Jus de fruits variés	1.50	2.00
• Sirop à l'eau	0.70	1.00
• Eau pétillante	1.00	1.50
• Breizh Cola, Diabolo, Limonade	1.50	2.00
• Bière sans alcool	2.00	2.50
☺ Spécialités Ty Poul		
• Bissap maison <i>(hibiscus+gingembre+menthe fraîche)</i>	2.00	2.50
• Pep'S (jus de pommes aux épices)		
• Ty chose, Ty truc <i>(schweppes + pamplemousse ou citron frais)</i>		
Les glaces artisanales	1.50 la boule	2.00 la boule
Les « Ty Creux » de l'été autour d'un verre*, pain grillé garni.	6.00	7.00
• « Terre » Pâté Hénaff / Rillettes de canard		
• « Mer » Les émièttés		
• « 6 huîtres du golfe » citron-beurre		

Le café



14KG



69 douzaines



70 Tycieux



Matins
10 Juillet 155
7 Août 170
14 Août 201

Chants les mardis 15h -16h30

Alternances Chansons Françaises/Trad Folk Marin



Les Ateliers

Mahjong le mercredi 15h



Jeux de société le Jeudi 14h - 16h30



Echecs le Jeudi 16h30 - 19h



RDV Couture



Argile Deux samedis /mois 15h - 18h

Groupe pour trimestre



Papiers déchirés un lundi /mois 14h30 - 17h30



Aquarelle

2 lundis matin/mois 1^{er} trimestre

2 mardis matin trimestre suivant



KFé PHILO MAISPAKE un vendredi / mois 18h



Lecture à voix haute un dimanche / mois 15h



Ecriture un lundi / mois 15h



Espagnol le vendredi 10h - 12h



Anglais le vendredi 14h15 - 15h30



Ateliers FUROSHIKI (2 séances)

Encadrement (3 séances)

Danse remplacée par soirée à thème





Le Furoshiki est une technique japonaise de pliage et de nouage de tissu pour envelopper les cadeaux, mais aussi pour transporter des objets. C'est une manière de ne pas utiliser de papier jetable et ainsi contribuer à une démarche zéro déchet



Nouveau !



Les Mardis enchantés





Aquarelle

Les expos

Ty Poul café associatif

Expo
"Ça coule"



Vernissage
Mardi 10 décembre 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Expo
"Monochrome(s)"



Vernissage
Mardi 11 février 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Expo
"Brisures Cassures"



Vernissage
Mardi 15 avril 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Expo
Flânerie dans Sarzeau



Aquarelles de Joëlle Liénard

Vernissage
Mardi 10 juin 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

EXPO
"Accrochez - vous..."



Nos murs sont à vous
du 10 juillet au 31 août

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Expo
La magie de l'eau



Jusqu'au 18 octobre

Dominique Le Ray
Aquarelles, encres et photographies

Vernissage
Mardi 16 septembre 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Expo
"Ça coule"



Vernissage

Mardi 10 décembre 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous



Ty Poul café associatif

Expo
"Monochrome(s)"



Vernissage
Mardi 11 février 18 h
1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous



Ty Poul café associatif

Expo
"Brisures Cassures"



Vernissage
Mardi 15 avril 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous



CUISSON

La pièce est rapidement montée à la température de maturation de l'émail (en général de 900 à 1050°C en 1h30 environ) et sortie directement du four.

Le choc thermique induit des rétractions différentes de l'émail et de la terre: des craquelures apparaissent dans la glaçure.

La pièce, plongée dans un récipient contenant des matières organiques, y subit une post réduction. L'absence d'oxygène modifie les couleurs de l'émail, les oxydes métalliques s'irisent, le carbone dégagé par la combustion des matières organiques pénètre les craquelures de l'émail et y dessine de subtils réseaux noirs.



Ty Poul café associatif

**Expo
Flânerie dans Sarzeau**



Aquarelles de Joëlle Liénard

**Vernissage
Mardi 10 juin 18 h**

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous



Ty Poul café associatif

EXPO
“Accrochez - vous...”



Nos murs sont à vous
du 10 juillet au 31 août

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous



Qu'est-ce que la technique de pouring ?

La technique de pouring, ou peinture fluide, repose sur le principe de verser plusieurs couches de peinture acrylique mélangée à des additifs sur une toile. Cela permet de créer des motifs abstraits et marbrés sans utiliser de pinceaux. Chaque œuvre est unique, car les couleurs se mélangent de manière aléatoire, offrant une multitude de textures et de transitions de couleurs.





Ty Poul café associatif

Expo
La magie de l'eau



Dominique Le Ray
Aquarelles, encres et photographies
Vernissage

Mardi 16 septembre 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre. Ouvert à tous



Jusqu'au 18 octobre

Les vernissages



Ty Poul café associatif

Ty marché de l'Art



Expo Vente

Jeudi 10 juillet à partir de 10 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous



Avec les Artistes
Du TyPoul
Palettes de Rhuy
St Armel
Atelier 7 chez Colette

Les Soirées Concert / Théâtre / Conférence / Conte / Quizz/...

Ty Poul café associatif



APÉRO CONCERT

Samedi 23 novembre 18h30

Entrée libre ouvert à tous

Les conteurs du Golfe...racontent



Veillée de contes d'hiver et de Noël

Jeu*di* 19 décembre - 18 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU

Ouvert à tous (adhérents et non adhérents)

Ty Poul café associatif

L'ASSOCIATION MARIE LE FRANÇOISE PRÉSENTE

"UNE FILLE DU PAYS"



APÉRO-CONFÉRENCE

JEUDI 20 MARS À 18H30

1 ruelle de l'église - SARZEAU

Entrée libre - Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Vendredi 5 avril à 18h30

Présentation de la pièce

Une comédie de Jacques Mougenot

LE CAS MARTIN PICHE



mise en scène de Jean-Pierre André

avec Yves Labouche et Georges Meyer

1 ruelle de l'église - Sarzeau

Entrée libre. Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Atelier Découverte

"LE VIN N'EST PAS QU'UNE ÉTIQUETTE"



Présenté par Camille Galliou (Œnologue)

Samedi 19 avril à 18 h 30 (5€)

sur réservation (15 personnes adhérentes)

1 ruelle de l'église - SARZEAU

Ty Poul café associatif

Samedi 17 mai 18h



À PARTAGER

Ty Poul café associatif



APÉRO-CONFÉRENCE

"Les Terre-Neuvas en Presqu'île de Rhuy"

par Georges LAYEC

Ty Poul café associatif



APÉRO CONCERT

Samedi 23 novembre 18h30
Entrée libre ouvert à tous



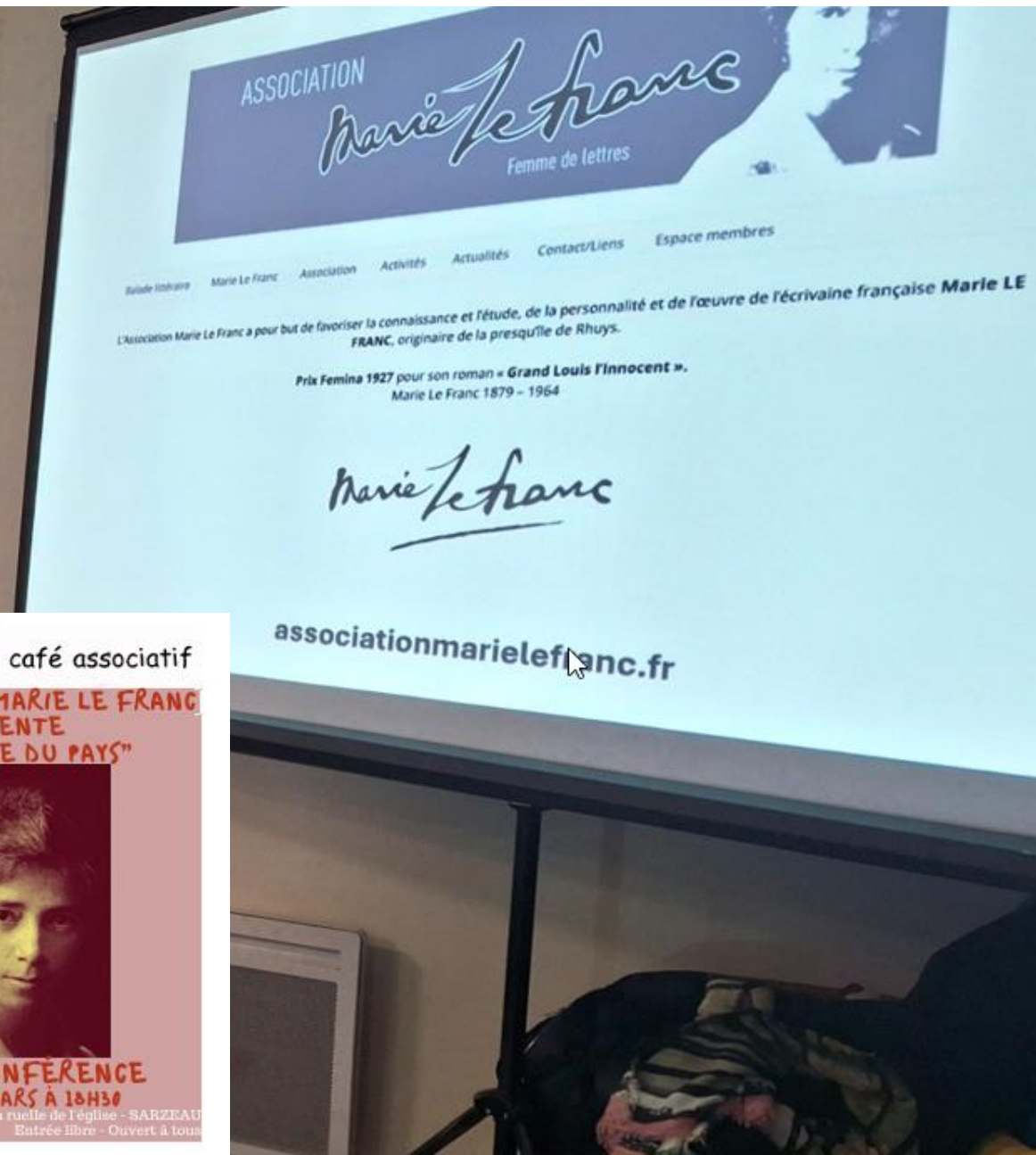


Les Conteurs du Golfe...racontent



Veillée de contes d'hiver et de Noël
Jeudi 19 décembre - 18 h
1 ruelle de l'église - SARZEAU
Ouvert à tous (adhérents et non adhérents)





Ty Poul café associatif

Vendredi 5 avril à 18h30

Présentation de la pièce

LE CAS MARTIN PICHE

Une comédie de
Jacques Mougenot



mise en scène de Jean-Pierre André
avec
Yves Lebouche et Georges Meyer

1 nuitée de Tégis - Sarzeau
Entrée libre. Ouvert à tous.



Ty Poul café associatif

Samedi 17 mai 18h



À PARTAGER



Ty Poul café associatif

PASS THE HAT



swing. acoustique et malicieux

APÉRO CONCERT

vendredi 18 juillet à 19 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

"TEMPS D'M"



Musique irlandaise et de l'Europe de l'Est

APÉRO CONCERT

Vendredi 1 août à 19 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous

Les concerts

Ty Poul café associatif

DUO STELLAIR



Apéro Bal folk

Samedi 16 août à 19 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous)

Ty Poul café associatif



APÉRO CONCERT

kénas, sikus, bombos et charangos

Vendredi 29 août - 19 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

PASS THE HAT



swing, acoustique et malicieux

APÉRO CONCERT

vendredi 18 juillet à 19 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous



Ty Poul café associatif

"TEMPS D'M"



Musique irlandaise et de l'Europe de l'Est

APÉRO CONCERT

Vendredi 1 août à 19 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous



Ty Poul café associatif

DUO STELLAIR



Apéro Bal folk

Samedi 16 août à 19 h

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous



31,1 ° à 19h



ALMA ANDINA
musica de recuerdo



La véritable musique des Andes de... France

APÉRO CONCERT
kénas, sikus, bombos et charangos
Vendredi 29 août - 19 h
1 ruelle de l'église - SARZEAU
Entrée libre - Ouvert à tous



On clôture la saison de chant



Les impros du samedi



Téléthon



Espace Jeunes



Couture
Echecs



Apéritifs sans alcool



Sans oublier

Ty Poul café associatif

Apéro-palourdes



*Jeudi 24 juillet,
et Jeudi 21 août
à partir de 18 h 00*

sur réservation

1 ruelle de l'église - SARZEAU
Ouvert à tous

Ty Poul café associatif

Atelier enfants "Menottes dans l'argile"



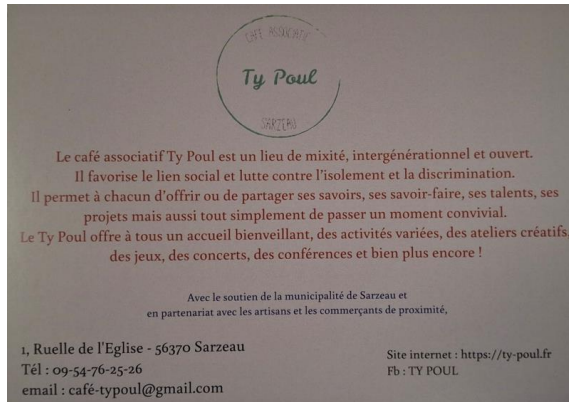
Mardi 18 février à 15h

Suivi d'un goûter

Sur inscription (participation 4 €)

1 ruelle de l'église - SARZEAU

Flyers



Cartes postales



Puzzles



Info locale



Infocale
<https://www.infocale.fr>

Sarzeau. Café associatif TY POUL

il y a 5 jours — Le Ty Poul est le nom du Café Associatif de la presqu'île de Rhuys. Situé à Sarzeau, il est géré et...

Ouest France



Ouest-France
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/du-changement-dans...>

Du changement dans la continuité au café associatif Ty Poul de ...

17 nov. 2024 · Avec près de 350 adhérents en rythme de croisière, le Ty Poul est aujourd'hui l'une des plus importantes et plus actives associations de la presqu'île de Rhuys.

Golfe du Morbihan



Golfe du Morbihan Vannes ...
<https://www.golfedumorbihan.b...>

Apéro Concert avec Temps d'M au café Ty Poul

Le 01 août 2025.
VENDREDI 1ER AOÛT
SARZEAU - CAFÉ
ASSOCIATIF TY POUL 1,
RUELLE DE L'EGLISE
19H00 : CONCERT AVEC
TEMPS D'M



La Communication

Télégramme



Le Télégramme
<https://www.letelegramme.fr>

Exposition-vente des artistes locaux au café...

11 juil. 2025 — Exposition-vente des artistes locaux au café associatif Ty Poul à Sarzeau. Le 11 juillet 2025 à...

Facebook Ty Poul + Ca existe Presqu'île

Publications Plus ▼

J'aime Commenter Partager

TY POUL
30 juin · 🌐

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Le café associatif offre à tous :
• Un accueil chaleureux et convivial
• Des activités variées, des repas, des concerts, des expositions...
• Des soirées, conférences, ateliers, spectacles...
• Le partage des savoirs, des savoir-faire, des projets...
• Une ouverture sur le monde, une ouverture sur l'avenir
• Une ouverture sur le monde, une ouverture sur l'avenir
• Une ouverture sur le monde, une ouverture sur l'avenir

Le Ty Poul vous propose aussi :
• Des soirées de concert
• Des soirées de concert
• Des soirées de concert

Vous proposez, échangez, jouez...
• Venez proposer, échanger, jouer...
• Venez proposer, échanger, jouer...

Midi et soir, autour d'un verre, on peut grignoter :
• Ty Poul (midi au soir), heures de l'été
• Ty Poul (midi au soir), heures de l'été
• Ty Poul (midi au soir), heures de l'été

« Apéros Palourdes »
Les jeudis 24 juillet et 21 août à 18h
Sur réservation

« L'Espace Jeunes de Sarzeau »
Vous proposez une dégustation en terrasse de leur cocktail
maison les jeudis 11 juillet et 21 août au matin

« Approchez-vous »
Les mardi et jeudi de 14h à 18h à compter de 10 juillet
• Ty Poul de l'été : exposition-vente des artistes locaux de nos artistes

3 J'aime 4 partages

J'aime Commenter Partager

Hebdo Mairie de Sarzeau

SARZEAU NUMERO 848
DU LUNDI 11 AU DIMANCHE 17 AOÛT 2025 hebdo

animations

LEZARTS AU SOLEIL !
Découvrez toute la programmation de l'été sur www.sarzeau.fr. Plus de 70 événements à vivre tout l'été !

Lundi 11 août / 19h //
Circuit des chapelles
Jardin Lesage
Marc Lelange
Concert

Mardi 12 août / 11h //
Du soleil pour les enfants...
Place Marie Le Franc
La Légende de Verbrunstscheck
Cie la Fox Compagnie
Théâtre de rue participatif

Mardi 12 août / 19h //
Les rendez-vous des assos
Jardin Lesage
La Révolte des Bonnets Rouges

Mercredi 13 août / 18h30 //
Les Guinguettes au soleil
Place Marie Le Franc
Soi'n des Balles / Jonglage - Jeux
18h30 : initiation à la salsa
Concerts / 19h : Colombia Por Aca 20h45 : Bazar Acoustik

Jeudi 14 août / 17h-21h //
Marché nocturne
Place Richemont
Concert / 19h : Les Spams

Dimanche 17 août / 19h //
Les rendez-vous des assos
Jardin Lesage
Les crevettes bleues / Les Z'Amateurs

vie locale

DON DU SANG : PROCHAINE COLLECTE LE VENDREDI 22 AOÛT
Prochaine collecte : vendredi 22 août 2025 de 9h à 13h à l'Espace Culturel l'Hermine. Les collectes de sang se déroulent sur rendez-vous. Vous pouvez vous inscrire sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

LES DÉCHÈTERIES FERMÉES LE VENDREDI 15 AOÛT
En raison du jour férié, les déchèteries du territoire seront fermées le vendredi 15 août. Les déchèteries de Ploeren et Sarzeau seront exceptionnellement ouvertes le jeudi 14 août, aux horaires habituels.
+ d'infos : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

2ème édition pour ces guinguettes aux couleurs chaleureuses et festives.
Venez nombreux profiter d'un moment de musique et de danse, convivial et détendu sous les lampions !
Vous pourrez vous restaurer sur place et profiter avec vos enfants des jeux en bois et de l'initiation au jonglage avec Soi'n des Balles par la Cie la Caravane Ludique.

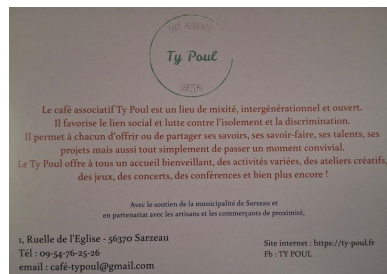
TY POUL
Dans le cadre de ses apéros concerts, le Ty Poul organise un bal Folk avec le Duo Stellaire samedi 16 août à 19h.
+ d'infos : www.ty-poul.fr

AU CHAMP DES ARTISTES
La nouvelle association de Bellevue, Bellevue social club, fait sa 1re soirée « Au champ des artistes ». Ouverture des portes à 16 h. Pas de prévente. Buvette et food-trucks sur place T1 Ferm Bellevue
+ d'infos : t1fermbellevue.bzh

Forum des associations



6 septembre 2025



Fiche d'adhésion
Café associatif de Rhuys - Ty Poul

Merci d'être parfaitement lisible, particulièrement pour votre adresse de messagerie SVP.

Nom : _____
Prénom : _____
Né(e) le : ... / ... / ...
Téléphone n° : _____
Adresse mail : _____

Votre CP : _____
Votre Ville : _____
Résidence ☐ principale - ☐ secondaire

Je suis candidat(e) pour être bénévole au Ty Poul : ☐ OUI ☐ NON

Souhaitez-vous recevoir par mail les informations du Ty Poul de façon régulière ? ☐ OUI - ☐ NON

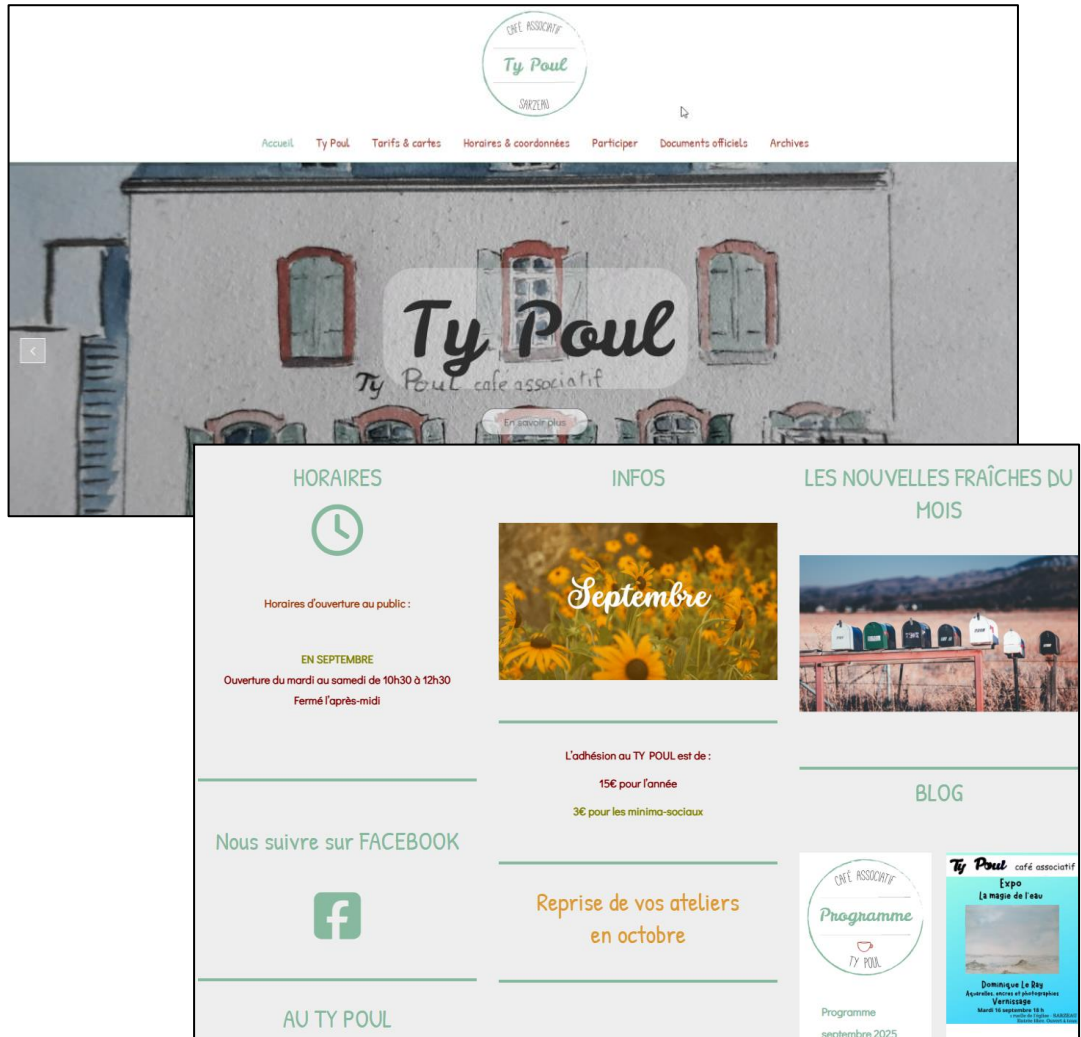
Date : ... / ... / ... Signature : _____

A compléter par la personne qui enregistre l'adhésion.
SVP, inscrire le montant total : adhésion + don éventuel

☐ 2025/2026 : règlement : ☐ ESP ☐ CH - MONTANT :€
☐ 2026/2027 : règlement : ☐ ESP ☐ CH - MONTANT :€
☐ 2027/2028 : règlement : ☐ ESP ☐ CH - MONTANT :€

L'adhésion est valable du 1er sept au 31 août de l'année suivante.

Site Web Typoul



<https://ty-poul.fr/>

Visites

Web Typoul

https://ty-poul.fr/



Newsletter

☐ Ty poul en septembre	995 / 995	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	18,0% 55,1%	Excellent Excellent	30 August 2025 14 h 45 min
☐ Ty poul en été - Petits rappels	997 / 997	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	10,6% 53,1%	Excellent Excellent	26 August 2025 20 h 39 min
☐ Ty poul en été - Petits rappels	997 / 997	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	13,5% 53,4%	Excellent Excellent	15 July 2025 23 h 00 min
☐ Ty poul en été	999 / 999	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	16,7% 55,3%	Excellent Excellent	28 June 2025 2 h 02 min
☐ Ty poul en Juin	1000 / 1000	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	25,3% 55,5%	Excellent Excellent	2 June 2025 4 h 24 min
☐ Ty poul en mai	1000 / 1000	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	20,8% 53,9%	Excellent Excellent	29 April 2025 0 h 56 min
☐ Ty poul en avril	1004 / 1004	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	18,3% 55,5%	Excellent Excellent	27 March 2025 20 h 38 min
☐ Ty poul en mars	999 / 999	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	23,0% 55,8%	Excellent Excellent	27 February 2025 21 h 19 min
☐ Ty poul en février	992 / 992	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	21,9% 54,4%	Excellent Excellent	27 January 2025 23 h 00 min
☐ Ty poul de janvier	987 / 987	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	24,4% 56,0%	Excellent Excellent	27 December 2024 23 h 11 min
☐ Ty poul de décembre	979 / 979	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	23,2% 54,3%	Excellent Excellent	28 November 2024 18 h 45 min
☐ Ty poul - programme de novembre	968 / 968	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	25,9% 56,7%	Excellent Excellent	1 November 2024 16 h 25 min
☐ Nouvelles fraîches d'octobre	957 / 957	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	31,3% 60,9%	Excellent Excellent	27 September 2024 18 h 10 min
☐ Ty poul - septembre 2024	930 / 930	Utilisateurs WordPress	Ma première liste	6,5% 53,1%	Excellent Excellent	30 August 2024 15 h 15 min

Pour résumer

Rapport d'activité 2024/2025

- Café ouvert du mardi au samedi
- Soirée des nouveaux arrivants
- 13 Ateliers différents
- 6 Expositions de peinture/sculpture/collage/....
- Le Ty Marché de l'Art
- 4 Concerts durant l'été
- 7 Soirées (concert/théâtre/conférence/conte/quizz)
- 3 animations avec l'Espace Jeunes
- 9 supports de Communication
- Participation au Téléthon
- Le Forum des associations
- Job d'été avec Anne Marie

Vote à main levée Rapport activité 24/25 CONTRE ABSTENTION

Vote à main levée Perspectives 25/26 CONTRE ABSTENTION

Perspectives 2025/2026

- On garde les mêmes horaires
- Nouvelle convention avec la mairie
- Participation à la soirée des nouveaux arrivants
- Le café se refait une beauté
- Fêtons les 10 ans en septembre 2026
- Les Ateliers continuent
 - +Un Atelier ponctuel encadrement
 - +Un Atelier ponctuel de FUROSHIKI
- L'atelier danse se transforme en soirées à thème
- Les soirées (danse, loto, quizz, karaoké, carnaval..)
- Gestes de premiers secours (SNSM)
- Les expos : Manga /Regard sur l'Asie/.....
- On poursuit la collaboration avec l'espace jeunes
- On table toujours sur 4 concerts l'été prochain
- Participation au prochain téléthon
- Participation au forum des associations
- On continue les puzzles (puzzle TyPoul)
- On continue le job d'été
- On continue le Ty Marché de l'Art
- Vannes agglomération relance la pratique du chant et du conte traditionnel dans des lieux de culture informels
- Expo Photos

Merci de poster vos envies dans la boîte à idées

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
- 4. Rapport financier 2024/2025 (vote)**
5. Budget prévisionnel 2025/2026 (vote)
6. Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)

CAFE ASSOCIATIF TY POUL

Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2025

Comptes simplifiés 2024-2025 (validé par France Comptabilité)

CHARGES				PRODUITS			
	Réel 2023/24	Prévisionnel 2024/25	Réalisé 2024/25		Réel 2023/24	Prévisionnel 2024/25	Réalisé 2024/25
Achats de consommables courants	8 815,39	9 300,00	6 527,52	Ventes de consommables courants	16 959,97	15 000,00	16 519,34
Achats de matériel (ateliers équipements)	370,36	600,00	446,49	Manifestations (apéros concerts, etc)	3 684,05	2 500,00	3 096,24
Salaires employée mi-temps (9 mois)	9 958,54	0,00	0,00	Adhésions annuelles	5 454,00	5 000,00	5 061,00
Charges patronales URSAFF	1 842,07	0,00	0,00	Adhésions estivales (3 mois d'été)	450,00	450,00	366,00
Salaire brut saisonnier CDD 35h (2 mois)	4 276,02	4 410,00	3 414,86	Dons	653,64	500,00	235,13
Charges patronales URSAFF saisonnier 2 mois		782,00	579,00	Produits financiers (Livret A)	643,90	250,00	562,09
Autres chargess sociales (AMIEM, uniformation)	118,20	120,00	118,40				
Honoraires comptable	604,00	450,00	238,00				
France Comptabilité (adhésion annuelle)	622,40	750,00	668,40				
Honoraires gestionnaire, hébergement site Informatique	845,00	1 000,00	1 050,00				
Dons (Téléthon, SNSM, adhésions autres associations)	500,00	600,00	1 339,30				
SACEM	874,75	900,00	874,75				
Taxe Terrasse	533,00	600,00	875,00				
Communication, imprimerie, publicitté	310,21	450,00	562,26				
Evènements exceptionnels (pots bénévoles, etc)	100,50	500,00	334,95				
Internet, téléphone	395,76	400,00	395,76				
Assurance multirisques	98,75	115,00	113,11				
Amortissement matériel sur 5 ans	622,00	650,00	650,00				
Frais bancaires	58,00	65,00	80,00				
Charges de gestion	53,89	0,00	1,00				
TOTAL :	30 998,84	21 692,00	18 268,80	TOTAL :	27 845,56	23 700,00	25 839,80

Ecart excédentaire : 7 571,00 €

Vote à main levée Rapport financier 24/25 CONTRE ABSTENTION

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025 (vote)
- 5. Budget prévisionnel 2025/2026 (vote)**
6. Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)

CAFE ASSOCIATIF TY POUL

Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2025

Budget prévisionnel 2025-2026 (validé par France Comptabilité)

CHARGES		PRODUITS	
	Budget		Budget
Achats de consommables courants	7 000,00	Ventes de consommables courants	17 000,00
Achats de matériel (ateliers équipements)	500,00	Manifestations (apéros concerts, etc)	4 300,00
Achats de matériel (peintures, divers)	3 000,00	Adhésions annuelles	5 000,00
Salaire brut saisonnier CDD 35h (2 mois)	4 500,00	Adhésions estivales (3 mois d'été)	400,00
Salaire brut saisonnier + charges (vacances scolaires)	3 852,00	Dons	250,00
Charges patronales URSAFF saisonnier 2 mois	750,00	Produits financiers (Livret A)	600,00
Autres charges sociales (AMIEM, uniformation)	130,00		
Honoraires comptable	260,00		
France Comptabilité (adhésion annuelle)	700,00		
Honoraires gestionnaire, hébergement site Informatique	1 200,00		
Dons (Téléthon, SNSM, adhésions autres associations)	1 300,00		
SACEM	880,00		
Taxe Terrasse	875,00		
Communication, imprimerie, publicité	700,00		
Evènements exceptionnels (pots bénévoles, etc)	400,00		
Internet, téléphone	397,00		
Assurance multirisques	200,00		
Amortissement matériel sur 5 ans	800,00		
Frais bancaires	96,00		
Charges de gestion	10,00		
TOTAL :	27 550,00	TOTAL :	27 550,00

Vote à main levée Budget Prévisionnel 25/26 CONTRE ABSTENTION

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025 (vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026(vote)
- 6. Modification du règlement intérieur (vote)**
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)

Règlement intérieur du café associatif de Rhuys, Ty Poul.

(complète le règlement intérieur général affiché par la municipalité)

Rappel : L'association (Ty Poul, café associatif de Rhuys) a pour objet de proposer aux habitants de Sarzeau et de ses environs un espace-café de proximité, collaboratif et solidaire, destiné à favoriser les rencontres, à développer le lien social, à lutter contre l'isolement et l'exclusion.

❖ Objet de ce règlement intérieur

Ce règlement est pris en application de l'article 16 des statuts de l'association "Café associatif de Rhuys". Il a pour objet de préciser les conditions de fonctionnement du café associatif et de définir les dispositions applicables usagers et bénévoles du café associatif.

❖ Champ d'application

Ce règlement intérieur concerne la salle et les abords immédiats du Ty Poul situé 1 ruelle de l'église. Toutes les personnes présentes sont tenues de se conformer à ce règlement.

❖ Personnes chargées de veiller à son application

Le Conseil d'administration (CA) de l'association ainsi que les bénévoles et salariés présents sont chargés de veiller à l'application du règlement. Les numéros de téléphone des membres du CA et des bénévoles et des salariés éventuels sont disponibles dans les locaux. Les usag-er-ère-s sont également fondé-e-s à effectuer tout rappel au règlement intérieur s'il-elle-s le jugent nécessaire.

❖ Principes d'utilisation du lieu

Le Ty Poul est un lieu collectif de rencontre et de partage, au service de tous les habitant-e-s de Sarzeau et de ses environs, des associations qui le souhaitent. Dans ce contexte, certaines règles de vie communes sont essentielles :

- Chaque usag-er-ère s'engage à respecter le lieu, chacune des personnes qui s'y trouvent, les activités qui s'y déroulent.
- Aucune violence verbale, physique, morale n'est tolérée au Ty Poul.
- Les horaires d'ouverture et de fermeture doivent être respectés. Durant ces horaires et quelle que soit l'activité en cours, les usagers de passage et les bénévoles en charge doivent être accueillis convenablement et traités avec bienveillance.
- L'utilisation du téléphone portable est déconseillée pendant les activités et animations. En dehors de ces moments son usage doit être le plus discret possible.

- L'association "Café associatif de Rhuys/Ty Poul" est responsable de l'activité du café. Pour cela elle est assurée en responsabilité civile ; une copie du contrat est disponible sur demande.
- La mise à disposition de la salle à des tiers est possible (associations ou privés) conformément à une convention signée des deux parties.
- Dans la mesure où les ateliers sont gratuits, une adhésion annuelle (12€) est obligatoire pour pouvoir y participer régulièrement. Cette adhésion est individuelle.
- Les adhérent-e-s et bénévoles du Ty Poul doivent respecter toutes les réglementations en vigueur concernant l'alcool (interdit à la vente au Ty Poul) l'hygiène et la sécurité.
- ❖ **Politique anti-tabac/stupéfiants**
 - En application du décret n° 96-478 du 29 mai 1992 sur la loi Evin du 10 janvier 1991, il est interdit de fumer dans tous les lieux à l'intérieur du "Ty Poul". Fumer sur la terrasse est autorisé sous réserve du respect d'autrui et de l'utilisation d'un cendrier.
 - Il est interdit de pénétrer ou de demeurer au Ty Poul sous l'emprise de stupéfiants. Il est interdit d'introduire, de distribuer, de consommer ou d'inciter à consommer de telles substances au Ty Poul.
- ❖ **Au Ty Poul, il est interdit de :**
 - se livrer à des jeux d'argent ;
 - de faire du prosélytisme quelle qu'en soit la nature ;
 - d'introduire des animaux à l'exception d'animaux d'aide aux personnes non-voyantes ou souffrant de handicaps nécessitant la présence d'un animal

❖ Exclusion du Ty Poul

Tout agissement contraire à ce règlement ou aux autres documents régissant le fonctionnement du lieu pourra, en fonction de sa gravité et/ou de sa répétition, faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive des locaux du Ty Poul. Cette exclusion sera justifiée par la nécessité de garantir la sérénité du fonctionnement du lieu et de permettre un retour à la normale, elle sera confirmée ou adaptée par le CA de l'association.

En cette période de COVID, le règlement intérieur, s'adapte régulièrement aux directives locales et nationales. Les informations sont transmises à tous les adhérents directement ou par mail. Le Ty Poul respecte scrupuleusement les mesures sanitaires imposées.

Règlement intérieur du café associatif de Rhuys « TY POUL » (complète le règlement municipal des salles associatives)

Rappel : l'association (café associatif de Rhuys dit Ty Poul) a pour objet de proposer aux habitants de Sarzeau et de ses environs un espace-café de proximité, collaboratif et solidaire, destiné à favoriser les rencontres, développer le lien social, lutter contre l'isolement et l'exclusion.

Objet de ce règlement intérieur :

Ce règlement est pris en application de l'article 16 des statuts de l'association. Il a pour objet de préciser les conditions de fonctionnement du café associatif et de définir les disposition applicables à ses usagers et bénévoles.

Champ d'application :

Ce règlement concerne la salle et la terrasse du Ty Poul, situés 1 ruelle de l'église. Toutes les personnes présentes sont tenues de s'y conformer.

Personnes chargées de veiller à son application :

Le conseil d'administration (CA) de l'association ainsi que les bénévoles et salariés présents sont chargés de veiller à l'application du règlement. Les numéros de téléphone des membres du CA, des bénévoles et salariés éventuels sont disponibles dans les locaux. Les usagers sont également fondés à effectuer tout rappel à ce règlement s'ils le jugent nécessaire.

Principes d'utilisation du lieu :

Le Ty Poul est un lieu collectif de rencontre et de partage au service de tous. Dans ce contexte certaines règles de vie sont essentielles :

Chaque usager s'engage à respecter le lieu, chacune des personnes qui s'y trouvent ainsi que les activités qui s'y déroulent.

Aucune violence verbale, physique ou morale n'est tolérée au Ty Poul.

Les horaires d'ouverture et de fermeture doivent être respectés, certains ateliers peuvent toutefois se tenir en dehors des horaires d'ouverture.

Durant ces horaires et quelle que soit l'activité en cours, les usagers doivent être accueillis chaleureusement et traités avec bienveillance.

L'utilisation du téléphone portable est déconseillée pendant les activités et animations. En dehors de ces moments son usage doit être le plus discret possible.

Conditions d'utilisation du lieu :

L'association Ty Poul est responsable de l'activité du café. Pour cela elle est assurée en responsabilité civile. Une copie du contrat est disponible sur demande.

La mise à disposition de la salle à des tiers est possible (associations ou privés) une convention est alors signée entre les deux parties.

Une adhésion annuelle est obligatoire pour pouvoir participer régulièrement aux ateliers. Cette adhésion est individuelle.

Les adhérents et bénévoles doivent respecter toutes les réglementations en vigueur concernant l'alcool (interdit à la vente), l'hygiène et la sécurité.

Politique anti-tabac: stupéfiants

Conformément au décret N° 92-478 du 29 mai 1992 pris en application de la Loi Evin du 10 janvier 1991, il est interdit de fumer dans les locaux du Ty Poul. Fumer en terrasse est autorisé sous réserve du respect d'autrui et de l'utilisation d'un cendrier.

Il est interdit de pénétrer ou de demeurer au Ty Poul sous l'emprise de stupéfiants. Il est également interdit d'introduire, distribuer, consommer ou inciter à consommer de telles substances.

Au Ty Poul il est interdit de :

- Se livrer à des jeux d'argent
- faire du prosélytisme quelle qu'en soit la nature,
- d'introduire des animaux à l'exception des animaux d'assistance aux personnes non voyantes ou souffrant d'un handicap.

Exclusion du Ty Poul

Tout agissement contraire à ce règlement ou aux autres documents régissant ce lieu pourra, en fonction de sa gravité et/ou de sa répétition entraîner pour son auteur une exclusion temporaire ou définitive des locaux du Ty Poul. Cette exclusion sera justifiée par la nécessité de garantir la sérénité du fonctionnement du lieu afin de permettre un retour à la normale. Elle sera confirmée ou adaptée par le conseil d'administration.

Vote à main levée CONTRE ABSTENTION

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025(vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026(vote)
6. Modification du règlement intérieur (vote)
- 7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)**
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)

Assemblée Générale du Ty Poul



isabelle Giffard

à : isabelle Giffard

01/09/25 21:53

détails ▼



1 pièce jointe

télécharger



Votre convocation a été envoyée par email le 01/09/2025 à 21:53.
Si vous ne l'avez pas reçue, vérifiez votre boîte aux lettres.
Vous pouvez aussi télécharger la convocation en cliquant sur le lien ci-dessous.
Document PDF (10 Ko)
Télécharger la convocation (PDF) - Adresse email: isabelle.giffard@ty-poul.fr
ou télécharger la convocation (PDF) - Adresse email: isabelle.giffard@ty-poul.fr

10 pièces jointes

- 1. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 2. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 3. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 4. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 5. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 6. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 7. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 8. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 9. Rapport de l'Assemblée Générale 2024
- 10. Rapport de l'Assemblée Générale 2024

Document PDF (10 Ko)

Vous êtes invités à l'assemblée générale du Ty Poul qui se tiendra salle Armorique (derrière la médiathèque de Sarzeau) le mardi 30 septembre à 18 H.

La convocation en pièce jointe comprend un pouvoir à nous retourner si vous ne pouvez pas être présent.

Bien cordialement

Jean-Marcel Grosprêtre

Convocation Assemblée Générale du Ty Poul 2025

Mardi 30 septembre 2025 à 18h00

Salle Armorique (Parking derrière l'Hermine)

Apportez votre carte d'adhérent pour y faire apposer le tampon 25/26

Vous pouvez d'ores et déjà renouveler au TyPoul votre adhésion septembre 2025/septembre 2026.

Tarif de base 15€. Associations 20 €. Minima sociaux 3€. Règlement par chèque (à l'ordre du Ty Poul) ou en espèces.

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)*
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)*
3. Perspectives 2025/2026 (vote)*
4. Rapport financier (vote) *
5. Budget prévisionnel (vote)*
6. Modification du règlement intérieur (vote)*
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret) *
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Hermine)

POUVOIR *

Je soussigné-e,, adhérent-e du Café associatif Ty Poul ou représentant-e d'une association adhérente (saison 2024-2025)

donne pouvoir à afin de me représenter ou de représenter l'association lors de l'assemblée générale ordinaire du Ty Poul qui se tiendra le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, salle Armorique

A....., le

Signature (Précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

.....

Rappel : deux pouvoirs par personne. Vous pouvez laisser votre pouvoir sans destinataire, il sera attribué sur place à un adhérent

.....

Acte de candidature au conseil d'administration du TyPoul *

Mme ou M

Est candidat à l'élection du conseil d'administration du Typoul

Fait àle Signature

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre de motivation avant le 15 septembre à l'adresse mail du TyPoul

Un accusé de réception vous sera envoyé dans les 24h

*Vote, Pouvoir et candidature uniquement pour Membres à jour de la cotisation saison 2024-2025

Ty Poul, 1 ruelle de l'église. 56370 Sarzeau

Tel : 09 54 76 25 26

Site : <http://ty-poul.fr>

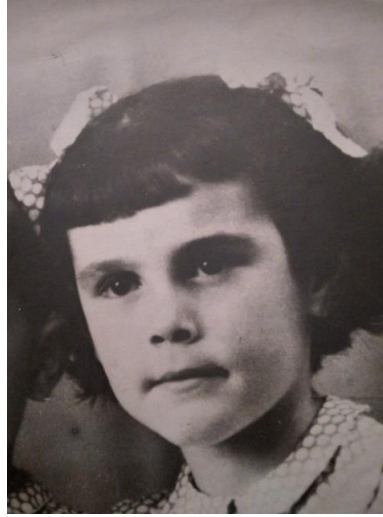
Mail : cafe.typoul@gmail.com

78 POUL



Le Conseil d'administration

Le CA actuel



Renouvellement partiel du CA

(Statut 10 membres maximum renouvelés partiellement tous les 2 ans)

Membres actuels

Bénédicte André
Yvon Le Bolloc'h
Jacques Feray
Isabelle Giffard
Sylvie Girard
Danielle Grand
Jean Marcel Grosprêtre
Marie Porcheron
Ghislaine Tulpain
Dominique Vanard

Sortants (+2 ans)

Bénédicte André
Yvon Le Bolloc'h
Jacques Feray
Isabelle Giffard
Sylvie Girard
Danielle Grand
Jean Marcel Grosprêtre
Marie Porcheron
Ghislaine Tulpain
Dominique Vanard

Démission

Bénédicte André
Yvon Le Bolloc'h
Jacques Feray
Isabelle Giffard
Sylvie Girard
Danielle Grand
Jean Marcel Grosprêtre
Marie Porcheron
Ghislaine Tulpain
Dominique Vanard

Restent au CA (+1an)

Bénédicte André
Yvon Le Bolloc'h
Jacques Feray
Marie Porcheron
Ghislaine Tulpain
Dominique Vanard

Se présentent (+2ans)

Isabelle Giffard
Sylvie Girard
JM Grosprêtre

- Ne votent que les adhérents à jour de la cotisation pour la saison écoulée sept 2024-sept 2025
- 2 pouvoirs maximum par personne
- Tout bulletin raturé sera considéré comme bulletin nul

On choisit



☒ Monsieur ABC
☒ Madame DEF
☒ Madame GHI

On ne raye pas

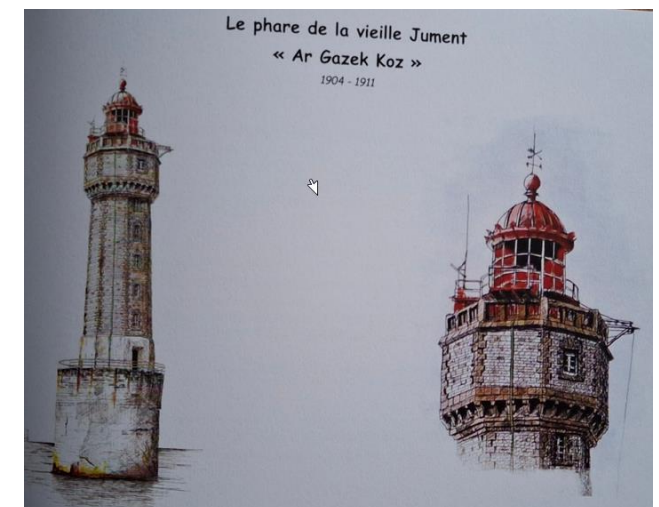
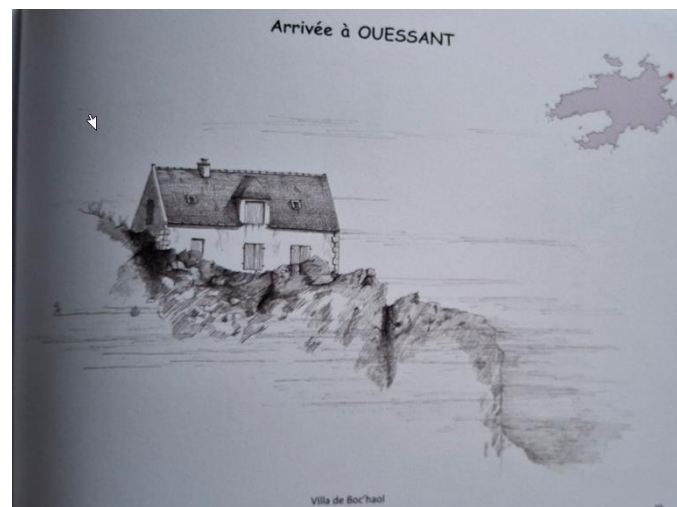


☐ ~~Monsieur ABC~~
☐ ~~Madame DEF~~
☐ ~~Madame GHI~~

Vote à bulletin secret

Belle Poule







MERCI à VOUS les Adhérent(e)s



- *Aux Bénévoles qui permettent au Ty Poul d'être ouvert toute l'année*
- *Aux animateurs bénévoles des différents Ateliers*
- *Aux Artistes pour ces expositions*
- *Aux intervenants qui ont aidés, animés les soirées, les journées*
- *Aux correspondants Ouest France / le Télégramme*
- *Au conseil municipal et ses services techniques*

Et un grand Merci à Anne-Marie pour cet été

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025(vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026(vote)
6. Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)





Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal 2023/2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025(vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026(vote)
- 6.Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote bulletin secret)
8. Questions diverses

Apéritif (Salle Armorique)



